

Test de sélection aux championnats de France élites 2024

La prochaine étape de sélection est proposée à Avignon le 12 avril prochains.

Pour participer à cette sélection, les clubs ou pôles doivent procéder aux engagements au plus tard **le lundi 25 mars** en complétant le formulaire sur le lien suivant :

https://forms.office.com/e/LCPRkEWXqQ

<u>Informations générales</u>

Rappel : Le certificat médical élite est obligatoire pour les catégories Espoir-Junior-Senior. Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour la catégorie Avenir.

Aucun palmarès ne sera délivré.

Entrainements la veille des compétitions (Voir organigramme prévisionnel ci-dessous)

- Pour l'entrainement aux agrès, il se déroulera dans la salle de compétition pour chaque session de compétition.
- A l'agrès, le temps d'entrainement se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant à l'agrès de départ lors de la compétition.
- Les gymnastes disposeront de 15mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.
- Les zones de repos restent par groupes au 1^{er} agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos au changement d'agrès.

<u>Déroulement de la compétition</u> (Voir organigramme prévisionnel ci-dessous)

• Le temps d'échauffement général s'effectuera dans la salle de compétition pour chaque session de compétition.

A l'agrès, le temps de préparation se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant au 2^{ème} agrès de la compétition. Les gymnastes disposeront de 10mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.

 Les zones de repos restent par groupes au 1^{er} agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos.

Modalité de sélection

Conformément à la règlementation technique et lettre FFGym 2023-2024, certains gymnastes ont obtenu leur qualification sur la base des minima demandés lors de la RNE 2023 ainsi que par toute sélection en équipe de France durant la saison en cours.

Ainsi, lors du test de sélection le 12 avril et prenant en compte les gymnastes déjà sélectionnés (Voir liste des qualifiés ci-jointe), les quotas de place restant dans chaque catégorie sont :

- Les 7 premiers de la catégorie U16
- Les 9 premiers de la catégorie U18
 - + 6 repêchages supplémentaires au total des 2 catégories seront possibles sur validation DTN.
- Les 3 premiers de la catégorie Senior
 - + 12 repêchages supplémentaires seront possibles sur validation DTN.

Ces quotas sont susceptibles d'évolué en fonction de la participation de gymnastes lors de compétitions en EDF sur la période de mars/avril 2024.

- Pour les catégories Avenir (11-12 ans) Espoir (13-14 ans) : minima à réaliser
- Pour les 10 ans (2013) : classement vertical à l'issue des championnats régionaux ou regroupement.

Organigramme prévisionnel

En fonction du nombre d'engagés les horaires de compétitions peuvent être ajustés.

L'organigramme pourra également constituer d'un seul groupe par agrès (maxi 7 gymnastes) ou de 2 groupes (2 x 4 gymnastes) par agrès.

ORGANIGRAMME PREVISIONNEL QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE France - Avignon	
Jeudi 11 avril 2024	Vendredi 12 avril 2024
	QUALIFICATION RATTRAPAGE ESPOIR (2010-2011) AVENIR (2012-2013)
	9h00-9h50 (50mn)
	Echauffement plateau
	COMPETITION 10h00-12h30
	Salle de compétition
	Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès
	Prévisionnel 48 gyms
Entrainement sur le plateau de compétition	QUALIFICATION RATTRAPAGE JUNIORS U16 + U18 + SEN
Avenir – Espoir : 14h30 - 16h30 Rotation à l'agrès à partir de 15h00	13h00-13h50 (50mn)
	Echauffement plateau
	COMPETITION 14h00-16h30
U16 - U18 Sénior : 16h40 – 18h40 Rotation à l'agrès à partir de 17h10	Salle de compétition
	Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès
	Prévisionnel 48 gyms